
**COMMUNE DE
VOLLORE-VILLE**
~~~~~

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 JUILLET 2025**

| Présents                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pierre Roze, Olivier Levigne, Dominique Mayet, François Xavier Aubert Lafayette, Virginie Chassaigne, Philippe Pichon, Fabrice Joly, Elodie Joly, Sarah Hosmalin, Nadine Gouilloux |
| Absent avec procuration                                                                                                                                                            |
| Françoise Goussef (procuration à Elodie Joly)                                                                                                                                      |
| Absent excusé sans procuration                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                    |
| Absents sans procuration                                                                                                                                                           |
| Pierre Dambricourt, Justine Tosoni, Wilfrid Moignoux                                                                                                                               |

**Préambule : désigner un secrétaire de séance.**

Olivier propose d'être secrétaire de séance.

=> approuvé.

**Approbation du PV du mois dernier**

=> adoption à l'unanimité.

**Affaires générales**

**1/ Situations financières**

Pas d'entrée sur le budget principal en mai et juin. Pas de remarques

**2/ Budget Citoyen**

Chaque année, il s'agit de l'ouverture d'un budget par le département pour la transition écologique et autres sujets. La demande doit être présentée par une association sur un terrain communal, à voir par exemple avec la pêche pour des toilettes sèches.

### **3/ Numérisation des registres**

Une proposition collective émise par l'organisme Numerize a été reçue.

Marché attribué.

Cette entreprise numérise acte par acte,

Le coût est : 1980 € pour 1000 actes, acte supplémentaire pour 0,89 €

Proposition de numériser les actes de l'année 1890 à nos jours, avec indexation, en commençant par les plus récentes.

### **4/ Recollement des archives**

Rappel : il y aura passation des archives entre le maire sortant et le maire entrant.

Cette passation doit être accompagnée d'un état des archives conservées en mairie.

Il convient de noter cette information

Rappel, tuilage en cours entre Alexandra Chelle et sa remplaçante, Madame Elsa Stehlin.

Le sujet des archives a été abordé.

### **5/ Projet de reconversion au pastoralisme le sectional de Retru.**

Information que le projet a été approuvé sans réserve.

Une subvention de 70% est mobilisable.

Un projet pour transformer le terrain en estive a été construit.

Une entreprise de la Loire est pressentie / seule à avoir postulé.

Devis de 31200 + 2000 de maîtrise d'ouvrage.

Délibération nécessaire

=> Adoption à l'unanimité.

L'exploitation sera faite par une convention, un prix sera à déterminer pour cette location.

Le premier exploitant pourrait être Stéphane Marret, 11 hectares, 200 brebis possible.

Cette opération sera réalisée sur les comptes du budget bois et forêts de la commune.

Travaux probables après l'obtention de la subvention (septembre / octobre)

**6/ PLU - le pradel haut.**

Demande d'une modification du PLU, pour un projet avec des cabanes dans les arbres et des bulles.

Il convient de classer en zone NL pour permettre de construire les cabanes.

Problème de faire une modification de PLU dans l'état actuel de notre PLU.

Proposition : renseignement à prendre pour savoir si faire un arrêté de modification serait suffisant

De manière concomitante, ils peuvent déposer un permis d'aménager.

**7/ Maison Archimbaud / Travaux**

Rattrapage des retards.

Carrelage en cours

Ascenseur repoussé au 21 juillet

EDF semaine prochaine pour rattacher le câble.

**8/ Maison Archimbaud / Statuts**

Rappel : une réunion a eu lieu.

Rappel : un document de la part du cabinet Vraiment Vraiment a été fait

Rappel : le prévisionnel est à refaire en détail, objectif est de l'avoir en septembre

Prévision d'ouverture en novembre.

Le mardi 22 juillet, à 8 heures 30 (possible pour la journée), une formation sera organisée par le fournisseur du système d'accès.

Note : le possible locataire, réparateur vélo au lac Chambon, intéressé, une rencontre sera à prévoir.

Suggestion de Sarah : une réunion publique semble nécessaire, idéalement avant la création de l'association.

### **9/ Maison Archimbaud / Stationnement**

Le parvis sera fait en août.

Après la constitution du parvis, et la fin des désagréments liés aux travaux, l'interdiction de stationnement sera mise en place.

Mise en place dans un premier temps par des arrêtés par la mairie.

Distribution des arrêtés dans les boîtes aux lettres.

Demande à la gendarmerie de faire respecter.

Proposition de mettre un papillon sur les pare-brises.

Rappel : la mise en place du sens unique devrait être débattu ; il est suggéré de le faire en même temps que les travaux rue de la grande chaussade.

### **10/ Intégration Elsa Stehlin**

Tuilage en cours

Madame Stehlin a pris sur ses congés pour faire le tuilage.

Question Elodie Joly :

Pourquoi le terme "intégration" ? Est-ce un CDD ou un CDI ?

Réponse : CDD d'un an.

### **11/ Courriers et questions diverses**

- cas du courrier de Marina Levigne sur le stationnement dans le bourg.

=> réponse à faire.

Décider si l'arrêt du stationnement sera à mettre en place avant la création du parvis ou après.

- cas du courrier de Marina Levigne sur la dangerosité de la circulation à Rongeron.

=> réponse à faire.

Proposition d'écrire un nouveau courrier au département.

- cas du courrier de Madame Coralie Basmaison / proposition de présenter son activité

=> selon le lieu de résidence, l'inviter au forum des associations

- cas de la proposition de Roller Summer

=> pas de solution pour le moment / à étudier avant répondre.

**12/ Forum des associations / Trophée des associations**

Il est décidé que c'est un seul évènement.

**13/ Distribution des bulletins**

Rappel : il serait bon de distribuer avant mercredi.

**14/ Tour de table**

Question à propos de la fermeture de classe ?

=> réponse : il n'y aura pas de fermeture

Question de Nadine sur une commande de granulé

=> la réponse est "oui" et une communication est à faire.

Information à vérifier, par exemple livraison à la tonne au camion souffleur.

Question Dominique à propos du diagnostic assainissement

=> attente de la réponse de Egis où la commande a été passée

Depuis 3 semaines, la réponse de

Info au sujet des aménités rurales.

Dotation de 17 642 euros à intégrer dans notre budget

Demande de Virginie pour dépôt des affiches et des flyers pour les vendredis de Vollore.

Question de Philippe au sujet des chiens de Monsieur Voissier qui dérange le sommeil de Nicolas.

Rappel : une pose de clôture est prévue.

Rappel : à partir de 3 chiens, il faut déclarer comme un chenil

Réponse : il est nécessaire de signaler au service vétérinaire.

Question de Philippe au sujet d'un banc en pierre qui a disparu après ravalement de la maison proche du cimetière.

Réponse : vérifier si c'était un banc privé ou public.

Cette tâche sera effectuée par Nadine.

Question de Philippe, au sujet du terrain entre son parking et celui de Monsieur Borel n'est pas débroussaillé.

Réponse : un travail a été demandé, une clôture est commandée, pose prévue fin juillet ou début septembre.

Question de Elodie au sujet du chantier du Breuil - stoppé ou pas ?

Réponse : ce n'est pas arrêté.

**Date des prochains conseils :**

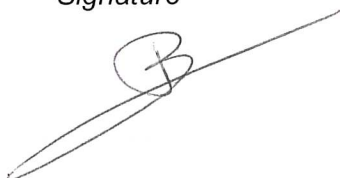
Le mardi 9 septembre.

Les autres dates seront fixées ce jour-là.

Fin de la séance : 20 heures 52.

**Le Maire**

Signature



**Le secrétaire de séance**

Signature

